

Grouttech CREA 250

Mortier de moulage de gunitage

Domaines d'application

Le Grouttech CREA 250 est un mortier de moulage de gunitage à 1 composant, pouvant être appliqué sur un support minéral à l'aide d'une machine à projection humide. Le Grouttech CREA 250 est un mortier de moulage à projeter, pour utilisations non constructives ayant trait au modelage et au façonnage créatif de:

- Murs d'escalade
- Massifs rocheux
- Objets d'art
- Formes créatives dans des parcs d'attraction
- Objets dans des commerces

Type de produit

- Mortier de moulage de gunitage
- Exempt de polymères
- Refoulement et formation de poussières minimales
- Caractéristiques de traitement optimal

Description du produit

Le mortier de moulage à projeter Grouttech CREA 250 (NM 25-2/l) est un mortier, sec, non polymérisé, fabriqué conformément à EN 206-1:2001, à NBN B 15-001:2004, spécifications, caractéristiques, production et conformité et de Recommandation CUR 53

Préparation

Traitement préalable du support: lors des travaux de réparation, débarrassez le support de toute trace de saleté, d'huile, de graisse, de poussières, de résidus de peinture, de curing compound et de toute autre substance pouvant nuire à une bonne adhérence.

En cas de doute quant à l'adhérence sur le support, une analyse de résistance à la traction doit être exécutée au préalable.

Le support doit présenter une adhésivité potentielle correspondant au minimum à l'adhésivité requise du béton de gunitage.

Lors des travaux de réparation, humidifiez correctement le support à l'eau de façon à ce que celui-ci soit saturé.

Mélange

Quantité d'eau: utiliser 3,6 à 3,9 litres d'eau du robinet pour 25 kg de mortier.

Mélange (équipement Maxit): mélanger avec l'équipement Maxit, en respectant les instructions du manuel correspondant au système concerné. Mélanger de préférence le mortier de moulage à projeter avec un mélangeur/malaxeur à palettes. Verser dans le mélangeur 75% de la quantité d'eau nécessaire, puis le mortier sec. Ajouter ensuite le reste de l'eau pour obtenir l'ouvrabilité correcte. Mélanger pendant 3 minutes jusqu'à obtention d'une masse plastique homogène et sans grumeaux.

Mise en œuvre

Utiliser en pulvérisation par voie humide.



Utiliser le mortier de moulage à projeter à une température supérieure à 5°C et inférieure à 35°C. Ne pas utiliser sur un support gelé.

Épaisseur de la couche à appliquer en une seule fois: de 15 à 30 mm. Appliquer les couches plus épaisses en plusieurs passes.

Finition

Le mortier reste plastique au minimum 4 heures. Pendant ce temps, il est encore possible de changer le mortier de forme et de le modeler. Ensuite, il peut encore être façonné et lissé pendant 2 heures à l'aide d'une truelle ou d'une spatule. En ce qui concerne les méthodes de finition comme le lavage et le nettoyage à grande eau ou la coloration au lait de ciment, elles peuvent influencer de façon négative les caractéristiques du produit durci. Pendant la période où la surface est encore travaillée et finie, le mortier doit être protégé d'un durcissement trop rapide en le pulvérisant avec de l'eau ou en la recouvrant d'un film en matière plastique. Vu son action différée, le mortier préparé ne peut quasi pas absorber de déformation ni de tension pendant les 12 premières heures. Il faut donc éviter toute contrainte pendant cette période.

Rapport de mélange

Pour la réalisation d'un mortier de projection facile à traiter, il faut \pm 14,5-15,5% (m/m) d'eau claire.

Ceci correspond avec 3,6-3,9 litres par sac de 25 kg.

Grouttech CREA 250

Mortier de moulage de gunitage

4.0401F

Données d'utilisation

La consommation du Grouttech CREA 250 est environ 550 litres/tonne.

Entretien

Les outils utilisés peuvent être nettoyés à l'eau. Le matériau durci peut uniquement être nettoyé de façon mécanique.

Traitement ultérieur

Protégez la surface en béton gunitée ou parachevée des courants d'air et du dessèchement en la recouvrant pendant une période prolongée au moyen de jute humidifiée ou d'un film plastique (minimum 7 jours).

Descriptions techniques

Matières premières

Liant (EN 197-1)	portlandciment CEM I - blanc
Agrégats	agrégats solides et denses (EN 12620)
Grosseur maximale du grain	2 mm
Additif	matières de remplissage
Adjuvant	combinaison d'additifs qui déterminant les caractéristiques du mortier préparé

Propriétés du béton gaché

Quantité d'eau	14,5 - 15,5% (3,6 - 3,9 litre/25 kg)
Mesure de répartition (EN 1015-3)	± 160 mm
Masse volumique (EN 1015-6)	± 2100 kg/m ³
Teneur en air (EN 1015-7)	± 5,5%
Rendement	± 545 litres/tonne
Délai de mise en oeuvre (20°C)	± 30 minutes
Délai de façonnage (20°C)	environ 5

Propriétés du béton durci

Masse volumique (EN 12390-7)	28 jours	± 2.100 kg/m ³
Contrainte de rupture en compression (EN 1015-11)	7/28 jours	± 25/37 N/mm ²
Contrainte de traction par flexion (EN 1015-11)	7/28 jours	± 4,5/6,5 N/mm ²
Pénétration de l'eau (ISO/DIS 7031)		< 3 mm

Spécification

Description selon EN 206-1	NEN EN 206-1	CUR 53
(NEN 8005)	(NEN 8005)	
Classe de résistance	C 20/25	B 25
Durabilité Classe d'exposition	X0,XC3,XD1,XF1,XA1	1,2,5a
Ouvrabilité Classe de consistance	S3	3
Dimension maximale des granulats Dmax	2 mm	2 mm
Exigences complémentaires	moulage	



Nederland/Pays-Bas • tel +31 (0)341 25 17 34 • e-mail info@grouttech.nl • www.grouttech.nl
België/Belgique/Luxembourg • tél +32 (0)53 77 48 28 • e-mail info@grouttech.be • www.grouttech.be

Si les parties gunitées sont trop importantes pour pouvoir être recouvertes d'un film plastique, une humidification régulière de la surface parachevée constitue une solution alternative.

L'utilisation d'un curing compound est également possible. Attention : certaines sortes de curing compound ont un effet néfaste sur l'adhérence des couches de finition éventuelles. Protégez la surface en béton contre le gel.

Conservation / stockage

Pour autant qu'il soit stocké dans son conditionnement d'origine à l'abri de l'humidité, le Grouttech CREA 250 se conserve pendant 6 mois.

Emballages

- Sac de 25 kg,
- Silo allant ± 21 tonnes (en fonction des charges autorisées légales)
- En vrac ± 32 tonnes (en fonction des charges autorisées légales)